DESJEPS – performance sportive, BasketBall

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Session 2023/2024

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité performance sportive, mention BasketBall, est la qualification la plus élevée pour l'encadrement de la discipline. La formation préparée conduit en cas de réussite à la délivrance d'un diplôme de l'Etat de niveau 6. 104 stagiaires ont obtenu le diplôme sur 108 inscrits (soit 96,3% de réussite) au cours des huit sessions organisées de 2012 à 2021.

FFBB FORMATION Technicien

INFBB FFBB

DESJEPS
Spécialité performance sportive, mention Basketball

Objectifs	A l'issue de la formation, vous serez capable de : • Concevoir une programmation d'entraînement dans une logique de performance ; • Piloter un système d'entraînement ; • Diriger le projet sportif de sa structure ; • Évaluer les systèmes d'entraînement ; • Transmettre son expertise dans des actions de formation de formateurs ; • Manager des acteurs dans l'environnement de la compétition.
Public concerné	La formation est ouverte aux entraineurs ayant l'objectif d'intervenir sur : • les équipes seniors Betlic élite /Pro B / LFB ; • les championnats européens (EuroLigue et EuroCoupe) ; • les centres de formations ; • les championnats NM1 et LF2.
Prérequis	Les pré-requis d'accès à la formation sont fixés par arrêté portant création du DES.JEPS spécialité performance sportive, mention BasketBall. Ils sont détaillés par la suite.
Programme détaillé	1.200 Heures de formation réparties en 400h en présentiel, 300h en formation à distance (organisme de formation) et 500h en alternance (structure). Cf. programme détaillé
Modalités pédagogique	☐ Séance de formation en salle ☐ Mise en situation ☐ Etudes de cas ☐ Intervention sur terrain ☐ FOAD, classes virtuelles ☐ Table ronde
Moyens techniques	☐ Support projeté ☐ Paper-board ☐ Vidéo ☐ Plateforme e-Learning ☐ Tests
Responsable pédagogique	Yann FONTENEAU, CTN, Responsable pédagogique du DES.JEPS, et du DEPB, Diplôme (fédéral) d'Entraineur Professionnel de BasketBall
Suivi	• Attestation de présence par demi-journée • Commandes à rendre • Quizz, lectures personnelles
Evaluation	Lors de la formation, le stagiaire est soumis aux évaluations prévues : • dans le cadre légal du DES.JEPS BasketBall • des évaluations prévues par la FFBB (dans le cadre du DEPB).
Diplôme délivré Sanction de la formation	DES.JEPS - spécialité performance sportive, mention BasketBall (+ Diplôme - fédéral - d'Entraineur Professionnel de BasketBall)
	Le diplôme étant construit en Unités Capitalisables (UC), il est possible de valider une ou plusieurs de ces unités au regard du profil du stagiaire.

Date de formation 02.05.23 au 20.06.24	**Durée** 1.200 heures dont **700 heures par l'Organisme de Formation**	**Tarifs** 8.000€ HT, 9.600€ TTC	**Effectifs** 8 à 12

Pré-inscription	Sur le site www.ffbb.com/formations à partir du 15 octobre 2022. ATTENTION, date limites des pré-inscriptions et du dossier complet le 23 janvier 2023.
Modalité aux personnes en situation de handicap	Accessibilité de nos formations : les formations dispensées par la FFBB peuvent être adaptées en fonction des spécificités du public. Merci de signaler toute situation particulière (handicap, troubles de l'apprentissage, grossesse,) nécessitant des aménagements ou adaptations durant la formation. Pour toutes questions liées à votre handicap, veuillez contacter notre référente handicap : jblancgonnet@ffbb.com
Modalités complémentaires	Après la pré-inscription, à partir du 15 octobre 2022, chaque candidat recevra par mail un dossier de candidature à retourner à la FFBB complété. Ce dossier comporte plusieurs documents à transmettre en une seule fois à la FFBB, par courriel et voie postale.
Frais de candidature	Les frais de candidature sont à régler avant les sélections et ne feront l'objet d'aucun remboursement. En cas de virement à la FFBB, vous indiquerez dans l'objet du virement DES 2023 **PROINFFBB100.**
Sélection	Cette formation fait l'objet d'une sélection. Si vous remplissez les pré-requis et que votre dossier de candidature est complet, vous serez convoqué aux épreuves de sélection.
Adresse contact	Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à contacter : depb@ffbb.com
Renseignements complémentaires	http://www.ffbb.com/ffbb/infbb/techniciens/entraineur-professionnel

Prérequis d'entrée en formation

La formation conduit à un diplôme de l'Etat du ministère chargé des Sports (DES.JEPS) qui définit les exigences préalables à l'entrée en formation (prérequis) qui sont les suivantes :

- être capable de justifier pendant trois saisons sportives au minimum, au cours des cinq dernières années, de l'une des cinq expériences suivantes :
    1. Entraîneur principal dans une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France U18 minimum chez les jeunes ;
    2. Ou entraîneur principal dans une ou plusieurs équipes du championnat de niveau " NM2 " minimum et " NF1 " minimum chez les seniors ;
    3. Ou entraîneur principal dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ;
    4. Ou entraîneur adjoint dans une ou plusieurs équipes du championnat de " NM1 " minimum ou « LF2 » minimum chez les seniors ;
    5. Ou entraîneur au sein d'une structure intégrée au projet de performance fédérale de la Fédération française de basket-ball.

- être capable d'effectuer l'analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match, relative à une compétition de basket-ball choisie parmi les championnats suivants : Pro A, Pro B ou Nationale masculine 1, Ligue féminine, Nationale féminine 1 ou équipe de France jeunes masculines et féminines ;

- être capable d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs ;

- être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs.

DISPENSES DE PREREQUIS

DE.JEPS BasketBall

BEES1 BasketBall

Une saison au minimum en qualité :

- Entraineur dans le niveau « NM2 », « NF1 », « LF2 », « U18 »
- Entraineur adjoint en « NM1 », « LFB », « PROA », « PROB », « Championnat Espoir »
- Entraineur ou entraineur adjoint dans l'un des deux plus hauts niveaux de compétition des championnats étrangers.

BP.JEPS BasketBall

BP.JEPS Sports collectifs

- Carte d'entraîneur en cours de validité délivrée par la FFBB et expérience d'entraînement de 3 saisons sportives dans les 5 dernières années.
- Expérience d'une saison au minimum en qualité d'entraineur dans le niveau « NM2 », « NF1 », « LF2 », « U18 » ou d'une saison minimum en qualité d'entraineur adjoint en « NM1 », « LFB », « PROA », « PROB », « Championnat Espoir » ou d'une saison minimum dans l'un des deux plus hauts niveaux de compétition des championnats étrangers en qualité d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint.

Sportif de haut niveau ou joueur professionnel de Basketball

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Yann FONTENEAU / CTN

Joueur professionnel jusqu'en 2009, entraîneur des U15 France puis des U18 France, Il a poursuivi son évolution sur les catégories adultes jusqu'à son arrivée à Toulouse en 2015, où il a exercé le métier d'entraineur assistant en LFB. En 2012, il a intégré le staff de l'équipe de France féminine U18 entraînée par Arnaud GUPPILLOTTE.
Il a participé à quatre Championnats d'Europe U18 et U20 entre 2012 et 2017 (3 médailles d'argent et 1 titre de champion d'Europe).
Formateur à la FFBB depuis 2018, Yann est certifié sur le modèle de management et communication Comcolors et formé à l'Ennéagramme, l'analyse transactionnelle et la théorie de organisations de Berne.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est proposée sous forme d'Unités Capitalisables.

Elle comprend 1.200 heures au total entre :

- données théoriques et pratiques pendant les présentiels
- mise en situation pédagogique en structure,
- mise en commun des savoirs entre les formateurs, les stagiaires et les tuteurs,
- mise à disposition d'outils pédagogiques divers : commandes écrites, vidéos, échanges d'email, lectures personnelles,
- travail à distance sur la plateforme Sporteef.

1. **Formation en centre de formation : 400 heures**
   - 15 présentiels de 3 ou 4 jours (400h)
   - Formation organisée dans les locaux de la FFBB, et dans des clubs professionnels. Possibilité d'organiser un présentiel à l'étranger.

2. **Formation à distance (délivrée par le centre de formation) : 300 heures**

Dans la mise en œuvre du PIF (Plan Individuel de Formation), la FOAD (Formation Ouverte À Distance) est considérée comme un outil pédagogique complémentaire aux présentiels. Il sera nécessaire pour cela que le stagiaire s'investisse dans ce travail et s'approprie les ressources mises à disposition.

Le modèle type d'un présentiel ci-dessous illustre l'objectif de la FOAD et justifie les heures programmées :

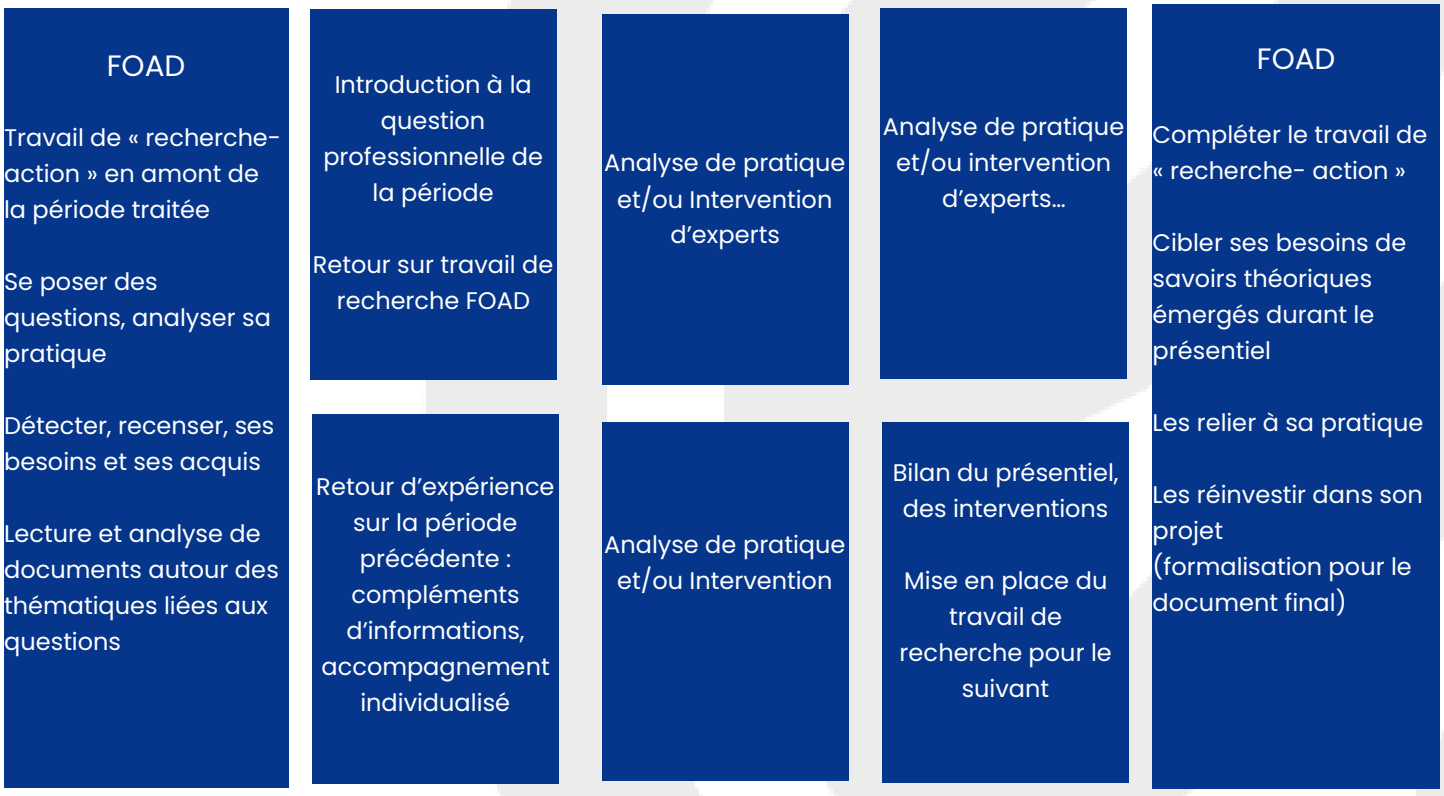

La plateforme FOAD, hébergée par le site « Sporteef » de l'INSEP, a alors plusieurs fonctions :

- « Médiathèque » : mise en ligne, par l'équipe pédagogique, de ressources diverses et variées (supports des interventions, articles et revues scientifiques, livres…). L'accès à ces ressources peut être ciblé (critères de progressivité par exemple) ou complètement ouvert et partagé par tous ;
- Outil de communication entre stagiaires : forum, foire aux questions, dépose de documents par les stagiaires ;
- Outil d'évaluation formative : suivi des différentes productions sur la méthodologie d'entraînements (planification, modèle de performance, modèle de charge…), suivi des productions de préparation et de synthèse supports aux présentiels, productions constitutives du projet final, tests, questionnaires…
- Outil d'accompagnement individualisé : communication entre l'OF – la structure d'accueil – le tuteur – le stagiaire ;
- Classes virtuelles.

Concernant le suivi individualisé des stagiaires et l'évaluation formative, il est demandé aux stagiaires de rédiger un « Journal de bord » permettant de faire le lien entre les présentiels, l'alternance et la FOAD.

3. Alternance en structure : 500 heures

A réaliser au sein de la structure-employeur du stagiaire ou dans une autre structure de son choix.

Votre candidature et formation

01
CANDIDATURE
AVANT LE
23.01.2023

02
SELECTION
06.02.2023 (à distance) puis 16 et 17.02.2023 en présentiel (lieux à déterminer)

03
FORMATION
DÈS LE
02.05.2023

04
EVALUATION
DÈS MARS
2024

05
JURY FINAL
JUILLET 2024

FFBB	Vérification des dossiers par la FFBB Etablissement des attestations par le DTN Convocations aux sélections
CLUB	Demande de prise en charge auprès de l'OPCO Organisation de l'alternance Recherche Tuteur ou Maitre d'Apprentissage

Evaluation

Dans le cadre de votre formation, vous serez évalué :

	UC1	UC2	UC3	UC4
DES.JEPS	Construire la stratégie d'une organisation	Gérer les ressources humaines et financière d'une organisation	Diriger un système d'entrainement	Encadrer le basketball en sécurité

Programme

Votre programme prévisionnel de formation (sous réserves de modifications) :

Dates	Lieux	Contenu
Du 2 au 5 mai 2023	*FFBB*	*Ouverture de la formation*
Du 9 au 11 mai 2023	*FFBB*	*# Devenir un leader INNOVANT*
Du 29 au 31 mai 2023	*TOULOUSE*	*# Devenir un leader PUISSANT*
Du 26 au 30 juin 2023	*SEIX*	*# Explorer son leadership*
Du 10 au 14 Juillet 2023 (date à confirmer)	*Valencia (A confirmer)*	*# Clinic basket*
Du 21 au 23 aout 2023	*VOIRON*	*# Devenir un leader PERTINENT*
Du 4 au 6 sept. 2023	*TOULOUSE*	*# Devenir un leader INNOVANT*
Du 16 au 18 oct. 2023 (date à confirmer)	*Le Mans (A confirmer)*	*# Visite Club pro*
Du 13 au 15 nov. 2023	*FFBB*	*# Communiquer efficacement*
Du 11 au 13 déc. 2023 (date à confirmer)	*Lyon (A confirmer)*	*# Visite Club pro*
Du 2 au 6 janvier 2024	*Milan (A confirmer)*	*# Visite Club pro étranger*
Du 5 au 8 février 2024	*FFBB*	*# Optimisation de la performance 1 (outils d'analyse)*
Du 11 au 13 Mars 2024 (date à confirmer)	*Bourges (A confirmer)*	*# Visite Club pro*
Du 8 au 10 avril 2024	*FFBB*	*# Optimisation de la performance 2*
Du 13 au 15 mai 2024	*FFBB*	*# Préparation aux épreuves*

Epreuves de sélection

Dates :

- 6 février 2023 à distance
- 16 et 17 février 2023 en présentiel (lieux à définir)

- **Les épreuves à distance :**

1. *Epreuve écrite de 8h00 à 12h00*

   Le jour de l'examen, il est transmis par mail au candidat un sujet. Il devra produire un **plan d'entraînement** visant à répondre au sujet en l'illustrant de ses convictions. Pour réaliser cette épreuve, le candidat pourra utiliser tous les outils qu'il exploite au quotidien (Word, Excel, Fastdraw, Planification, etc.).
   Le candidat aura 4 heures pour réaliser sa production. Il devra retourner par courriel un document en format .pdf à l'horaire indiqué par le jury.

- **Les épreuves en présentiel (lieux à définir) :**

2. *Epreuve pratique (démonstration commentée)*

   Cette épreuve consiste à présenter sur le terrain une situation tirée préalablement au sort, et à commenter et justifier ses choix grâce à des repères technico-tactiques. Elle sera traitée offensivement **ou** défensivement.
   Le candidat devra présenter 2 situations différentes pour traiter le sujet tiré au sort, puis proposer différentes options en fonction des situations choisies.

Ex : sujet : L'attaque du « step out »

- Le candidat présente 2 situations parmi les 6 possibles :
  - Pick dans l'axe – Avec le poste 4 ou avec le poste 5
  - Pick à 45 isolé - Avec le poste 4 ou avec le poste 5
  - Pick à 45 avec un joueur dans le corner - Avec le poste 4 ou avec le poste 5
- Pour chacune des 2 situations le candidat proposera 3-4 options différentes pour attaquer le step out
- Le candidat détermine lui-même l'alignement de départ des joueurs, c'est-à-dire la disposition des joueurs au départ de l'action.

Déroulement :
Le candidat tire au sort un sujet présentant le temps fort à traiter offensivement ou défensivement. Les situations seront jouées en 4x4 sur ½ terrain. **Le candidat ne prend pas part au jeu**.

Le candidat dispose alors de **15 minutes** pour préparer son exposé. Pour ce faire, seront mis à sa disposition un tableau type « Paper board » ainsi que des feuilles de papier.

Après ce temps de préparation, le candidat dispose de **15 minutes maximum** de passage sur le terrain.

Le candidat démontrera ses choix avec l'aide de huit « cobayes », en alternant, à sa discrétion, les deux modalités suivantes :

- **Des temps à vitesse réelle** : il peut utiliser plusieurs passages pour expliquer les enchaînements d'action. Cette vitesse « jouée » permet aux jurys d'apprécier :
    - les qualités de mise en place des situations, et sa capacité à exprimer les objectifs et les intentions que les joueurs doivent avoir ;
    - les qualités d'analyse et d'observation du candidat (compréhension et exécution, respect des coordinations temporelles et des espaces particuliers) ;

- **Des temps « piéton » qui permettent le commentaire** : cette vitesse « commentée » permettra aux jurys d'apprécier :
    - les connaissances technico-tactiques mobilisées par le candidat sur la situation choisie ;
    - la capacité du candidat à expliquer de manière claire et précise ses intentions.

Durant toute la durée de l'épreuve et entre chaque option choisie, le candidat **« coachera »** la défense si le sujet est offensif et inversement si le sujet est défensif.

Juste après ce passage sur le terrain, le candidat participe à **15 minutes d'entretien MAXIMUM.** Le candidat devra justifier les choix effectués sur le terrain. Le jury pourra également ouvrir le questionnement à d'autres interprétations possibles du sujet

3. Entretien professionnel

Le candidat expose son projet personnel et/ou professionnel. Il peut s'appuyer sur un document de présentation de type PowerPoint, Prezi, Vidéo….
Durée : 15 minutes maximum d'exposé et 45 minutes maximum d'entretien.

Le devis de formation

Vous disposez dans le dossier d'un devis de formation.

Il vous appartient de renseigner les coordonnées du ou des stagiaires inscrit(s) à la formation.

Ce devis peut vous être nécessaire pour faciliter vos démarches auprès d'une structure qui prend en charge votre formation. Dans ce cas, il vous est demandé de surcroît de renseigner les informations relatives à la structure.

Ce devis peut être adressé aux organismes prenant en charge la formation.

La demande de prise en charge de la formation

Les formations organisées par la fédération dans le cadre de l'INFBB peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge au titre de la formation professionnelle auprès d'un Opérateur de Compétence (OPCO). L'OPCO de la branche Sport est l'AFDAS. Nous vous indiquons ci-dessous le lien vers leur site internet : https://www.afdas.com/

Il vous appartient dans ce cadre de réaliser l'ensemble des démarches avant le début de la formation.

En cas de financement de la formation par votre OPCO, n'oubliez pas de lui adresser une demande de prise en charge accompagnée :

• du programme de la formation ;
• du devis de la formation complété par vos soins.

Nous attirons votre attention sur la demande de prise en charge, veillez à bien renseigner :

- le nom du diplôme « Diplôme d'Etat Supérieur - JEPS, spécialité performance sportive, mention basketball-20…-20… » ;
- Le nombre d'heures de formation délivrés par l'organisme de formation « 700 heures » ;
- Le coût HT « 8000 euros » ;
- Les dates de début et de fin telles qu'inscrites sur la convention de formation.

ATTENTION : concernant les frais annexes, l'AFDAS ne prend pas en charge les frais dans le cadre des contrats d'apprentissage (sauf s'ils sont engendrés par la FFBB). Pour les autres dispositifs, l'AFDAS prend en charge les frais selon certaines conditions.

Concernant les frais de matériels, ceux-ci ne sont pas destinés aux structures mais à la FFBB.

Le paiement de la formation

Vous devez notamment :
• Si vous souhaitez suivre la formation à titre individuel et à vos frais : compléter le contrat de formation/convention de formation, le signer et le retourner à la fédération. Ce document vous sera remis par la FFBB une fois votre candidature validée.

• Si votre formation est payée par une structure (club, comité ou ligue), ou par un organisme : renseigner et nous retourner la convention de formation complétée et signée par vos soins. Ce document vous sera remis par la FFBB une fois votre candidature validée.

Merci de nous indiquer dès votre pré-inscription, si possible, le(s) type(s) de financement choisi(s).

Votre inscription sera confirmée à réception des éléments nécessaires à votre dossier et à réception de votre paiement.

A ce jour, vous disposez de plusieurs possibilités pour régler votre formation :

• par chèque à l'ordre de la FFBB ;
• par virement. A cet ordre, vous disposez du R.I.B. de la fédération ;
• par l'intermédiaire d'un financeur tels que l'AFDAS, le CPF, Pôle Emploi.

Dans les deux cas, vous indiquerez en référence du paiement le CODE INFBB de la formation.

En référence de votre paiement, vous devrez indiquer le code analytique de la formation (identifié dans le programme de la formation) et le(s) nom(s) du(des) stagiaire(s) inscrit(s) à la formation.

Votre formation se fait à distance ?

La fédération a développé de nombreux parcours de formation à distance. La formation à laquelle vous êtes inscrit peut se dérouler partiellement ou intégralement à distance. Dans ce cadre, le-la responsable pédagogique de formation reviendra vers vous pour vous présenter plus en détail le déroulement de votre parcours de formation.

DEVIS DE FORMATION

Paris, le 5 janvier 2023

Le devis est valable jusqu'au premier jour de la formation. Le devis ne vaut pas inscription à la formation. Il est établi, notamment, pour les demandes de prise en charge en amont de la formation.

ORGANISME DE FORMATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Fédération Française de Basketball (Institut National de Formation du Basketball)
117 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS
Déclaré auprès de la Préfecture d'Ile de France sous le numéro 11 75 22 62 775
N° SIRET : 784 405 862 00052
Dossier suivi par : Lucas DIQUELOU / Virginie BRIANT Courriel : depb@ffbb.com

BENEFICIAIRE

Structure	
Nom	
Représentant	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Courriel	
Téléphone	

Stagiaire	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Courriel	
Téléphone	

FORMATION

Intitulé de l'action de formation :
DES.JEPS spécialité performance sportive, mention Basketball
Date début formation : **02.05.2023** Date fin de formation : **20.06.2024**
Lieu de la formation : **multi sites**

Durée de la formation	
Heures de formation en centre	400 Heures
Heures de formation à distance	300 Heures
Total Heures de formation	**700 Heures**

Coût de la formation (€)	
Frais pédagogiques (HT)	8.000 €
Frais annexes (HT)	€
TVA (20%)	1.600 €
Total (TTC)	**9.600 €**

Observations éventuelles :

Siret 784 405 862 00052
Code NAF / APE 926 C
N° TVA Intercommunautaire
FR 23 784 405 862
Reconnue d'utilité
publique par décret
du 1er octobre 1971

FFBB FORMATION

Pôle Formation et Emploi